



PARIS CENTRE

Paris, le 6 novembre 2020

Chères habitantes, chers habitants,

Un nouveau confinement a été décrété par le Président de la République sur l'ensemble du territoire national, vendredi 30 octobre. Si les déplacements sont limités aux stricts motifs impérieux, la mairie de Paris Centre et certains équipements municipaux tels que les crèches et établissements scolaires et les parcs et jardins restent ouverts avec des protocoles sanitaires renforcés.

En ces heures difficiles où la France a été récemment touchée dans son cœur par deux terribles attentats, les lieux de culte et les établissements scolaires font l'objet d'une attention particulière aussi bien de la part de la police nationale que des agents municipaux qui assurent une présence accrue autour de ces sites sensibles.

Au lendemain de l'assassinat abominable de Samuel Paty, je veux ici exprimer tout notre soutien aux personnels enseignants de Paris Centre : nous serons toujours à leurs côtés dans la mission sacrée d'éducation et d'émancipation de nos enfants, de ces futurs citoyens apprenant à penser par eux-mêmes.

Je salue et remercie aussi les personnels soignants à l'hôpital public ou en ville qui sont encore une fois en première ligne et que nous devons soutenir et protéger.

Cette épidémie ne nous laisse aucun répit. Je sais qu'il vous est difficile de vous organiser à nouveau, avec vos familles, vos proches, pour respecter au mieux ces mesures. Mais il est nécessaire que nous restions collectivement mobilisés pour endiguer cette épidémie dans les meilleurs délais.

Si vous souhaitez et si pouvez vous rendre disponibles, sachez que la *Fabrique de la Solidarité*, qui coordonne la mobilisation citoyenne au profit des plus démunis à Paris, lance un appel au bénévolat, à retrouver sur : paris.fr/pages/la-fabrique-de-la-solidarite-6389

Afin de tout connaître des initiatives et des actualités liées à cette crise sanitaire, je vous invite à suivre nos réseaux sociaux (Twitter et Facebook) et notre site internet mairiepariscentre.paris.fr sur lequel vous pouvez vous inscrire à notre lettre d'information hebdomadaire.

Soyez assurés que, tout au long de cette période particulière, le service public municipal sera aux côtés des habitantes et habitants de Paris Centre, des familles, des jeunes, des plus fragiles et de toutes celles et tous ceux déjà durement impactés par la crise du COVID-19. Je pense en particulier à celles et ceux qui exercent dans les secteurs d'activités les plus lourdement éprouvés par cette crise : commerces, artisanat, indépendants, théâtres, musées, cinémas et associations. Nous les soutiendrons de toutes nos forces et avec la plus grande énergie.

C'est ensemble, solidaires et unis, que nous réussirons à traverser cette période si difficile.

Avec mes salutations respectueuses.

Ariel Weil
Maire de Paris Centre

— Mairie PARIS CENTRE —
2 rue Eugène Spuller - 75003 Paris
01 87 02 61 00 • mairiepariscentre.paris.fr

**LA MAIRIE DE PARIS CENTRE
EST OUVERTE À SES HORAIRES HABITUELS :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Une permanence d'état civil se tient le samedi de 9h à 12h30
(pour les déclarations de décès, naissances et reconnaissances d'enfants)

Le service de la régie qui se charge de l'encaissement des recettes
et paiements à destination de la mairie de Paris Centre
vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Le CASVP Centre (Centre d'action sociale de la Ville de Paris) est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Les permanences associatives sont toutes maintenues à l'exception de celles du médiateur, de l'ADIPR (Association pour la Diffusion de l'Information Pour la Retraite), du RESSAC Volontariat (Retraités Engagés dans le Secteur Social).

Les permanences d'élu·e·s sont maintenues par téléphone ou visioconférence.

Les rendez-vous avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) sont assurés par téléphone.

Les mariages sont maintenus dans la limite de 6 personnes en plus des mariés, de l'élu·e et de l'officier d'état civil.

Vous pouvez joindre les services de la Ville (du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h ou sur paris.fr) au 3975.

Pour connaître les lieux de dépistage à Paris Centre : mairiepariscentre.paris.fr/pages/covid-19-faites-vous-depister-gratuitement-pres-de-chez-vous-9493.



**VIOLENCES CONJUGALES
ET INTRAFAMILIALES**

Vous êtes en situation de **danger immédiat**,
appelez le **17**

Vous avez besoin d'une **écoute**, d'un **conseil**,
appelez le **39 19**

Vous pouvez faire un **signalement**
par SMS: **114**
ou via la **plateforme**:
arretonslesviolences.gouv.fr



ACTES LGBTPHOBES

Vous êtes en situation de **danger immédiat**,
appelez le **17**

Victime ou témoin d'une agression,
signalez les actes sur l'application **FLAG!**

Pour tout accompagnement dans vos démarches
auprès des services de police, contactez l'officier
de liaison LGBT+ en commissariat : **06 37 98 17 47**



Face au Covid-19, soyons responsables : téléchargez l'application TousAntiCovid